

Actualité

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 1^{er} février 1913 : A propos du 24 janvier (V. F.). — Boutade. — Le pays est content de vous ! — Boutade. — Les vieilles chansons (Pierre d'Antan). — Onn'ermana (Mérine et Marc). — Boutade. — Chez les Râpiers (V. F.). — Boutade. — Un témoin du passé (J. M.).

A PROPOS DU 24 JANVIER

Ox a commémoré, la semaine passée, dans les cercles politiques, notamment à Lausanne et à Montreux, la journée de 1798 où le Pays de Vaud proclama son indépendance. Rien n'est plus indiqué que ces patriotiques manifestations. Mais pourquoi, nous nous le demandons chaque année, pourquoi demeurent-elles confinées dans des milieux en somme assez restreints ? Au Cercle démocratique de Lausanne, un citoyen a émis le vœu de voir instituer le 24 janvier jour de fête nationale. Cette excellente idée n'est pas neuve, nous l'avons entendu exprimer bien des fois, elle répond certainement aux sentiments de beaucoup d'entre nous. Faut-il donc qu'elle reste éternellement dans les nuages ? D'aucuns diront peut-être que nous avons déjà le 14 avril. Sans doute, mais il y a belle lurette que cette date a cessé d'être célébrée dans des réjouissances vraiment populaires. Sauf en l'année 1903 d'inoubliable mémoire, elle passe inaperçue dans le plus grand nombre de nos villes et de nos campagnes. Il faut convenir que le 14 avril, malgré l'importance des événements politiques qu'il rappelle, tient de leur caractère quelque chose de trop officiel, de trop administratif, pour exciter bien fort l'enthousiasme des simples citoyens. Si fête il y a, c'est celle, non de la foule, mais des corps constitués. Rien au reste n'est changé aux habitudes de ce jour-là : comme à l'ordinaire, les adultes vaquent à leurs affaires et les écoliers vont en classe.

Est-ce à dire que nous devions cesser de chanter *Po la fila dau quatorze* ? Nullement. Mais ne serait-il pas tout naturel que le canton de Vaud eût enfin son grand jour férié bien à lui, comme Genève a son 12 décembre et Neuchâtel son 1^{er} mars, et qu'il choisît pour cela la date la plus mémorable de ses annales, ce 24 janvier où lui fut donnée la liberté ? De même que chez nos voisins, ce serait la fête de tous, les écoles auraient congé, petits et grands se divertiraient d'autant mieux que les réjouissances seraient dues à leur propre initiative et que les pompes officielles céderaient le pas à la plus démocratique cordialité.

A notre époque où chez trop de nos concitoyens semble s'endormir l'amour de la patrie, n'y aurait-il pas là un bon moyen de le réveiller ?

*

A propos de la journée de joie nationale, d'il y a quinze ans, un ami du *Conteur* nous cite

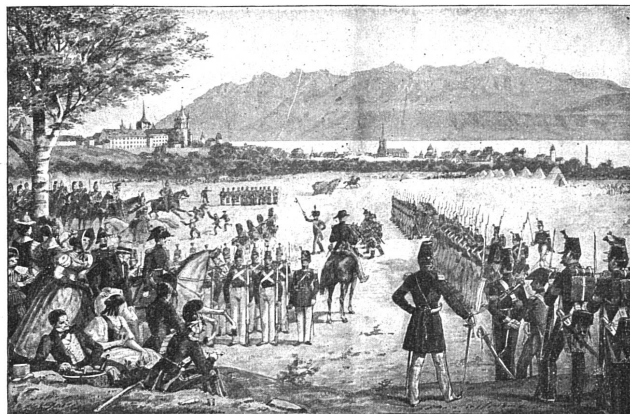
le fait, assez piquant, que l'arbre de liberté d'Ouchy — un beau tilleul argenté ornant le quai, à côté du kiosque, — fut planté par deux ouvriers jardiniers de la commune, qui étaient l'un et l'autre... Bernois ; ils se nommaient Heubi et Zumbach. V. F.

Actualité. — Tiens, bonjour, vieux ! Quel sale temps !

— Ne m'en parle pas... A propos : pourrais-tu me rendre le parapluie que je t'ai prêté ?

— Mais comment donc ! Tu en as besoin ?

— Pas précisément. Mais l'ami à qui je l'ai emprunté me le réclame pour le rendre à son véritable propriétaire.



UNE GRANDE REVUE A BEAULIEU

LE PAYS EST CONTENT DE VOUS !

Hourrah ! voici le jour de la grande revue ! Lausanne, lève-toi ! lève-toi, tout émue, Aux sons retentissants qu'en tous les carrefours, Perrin fait retentir avec ses vingt tambours. Voltigeur, prends ton sac, bouclé depuis la veille, Mets ton habit à pans ; d'un veau prends une oreille, Un paquet de *Grandsons*, le tout dans ton képi, Et suis d'un noble pas le contingent d'Ouchy. Voici les grenadiers ! voici les mousquetaires ! Femmes, enfants, laissez, pour un jour, solitaires Les foyers où fumait, la veille, en sa cuisson, Pour dîner aujourd'hui, le meilleur saucisson. Portez au grand soleil vos beaux habits de fête Et pour danser ce soir, filles que l'on s'apprête Montbenon s'offre à tous : Mars a d'abord son tour, Puis Bacchus y viendra chanter avec l'Amour...

Ces vers, fragment d'un morceau de M. Georges Dubois, intitulé : *Revue militaire*, évoquent le souvenir des revues de nos milices vaudoises, dont se souviennent bien tous ceux de jadis.

Voici encore, à leur intention, le récit que publia le *Journal de Morges*, d'une grande revue militaire, dans cette ville, en 1856.

C'était le temps du « défilé en tiroir », que commandait, à la façon d'un vieux grognard de la « Grande armée », le bon colonel Sorbière.

C'était le temps, aussi, où un officier, chargé de faire exécuter une conversion à son peloton, s'était trop rapproché du bord de l'esplanade de Montbenon. N'ayant pas alors la place nécessaire pour accomplir correctement le mouvement en question et ne voulant pas qu'on s'en aperçût, il criait aux hommes de l'extrémité :

« Vous, là-bas, à gauche, fichez-moi le camp en bas les Côtes ! »

Voici donc le récit de la revue de Morges en 1856.

Il est 7 heures du matin ; notre paisible localité commence à prendre un air de fête. De toutes les maisons sortent des soldats avec leurs familles ; nos rues prennent une animation tout à fait extraordinaire. C'est le jour de la Grande Revue. Depuis huit jours déjà, nos bons patriotes étaient occupés à passer leurs croisées en cuir au blanc de troye, les boutons au tripoli, l'extérieur du fusil au papier de verre et à l'huile, les shakos ornés de brillantes fermetures et les gros pompons étaient poutés au tout fin.

Dans toutes les familles il y avait des militaires, ce qui était moins difficile que de nos jours car les visites sanitaires n'existaient pas encore et un garçon qui n'était pas militaire avait de la peine à trouver une bonne amie. Le canton de Vaud fournissait une forte proportion de soldats.

Sur la place du Parc, les contingents du district arrivent et se mettent en rang par ordre alphabétique de leurs communes, commandés par leurs commis d'exercice. La population des villages a suivi la colonne, abondamment approvisionnée de victuailles ; la journée promet d'être pénible et chez nous pour faire la guerre il faut boire un verre.

N'étant pas soumis au contrôle fédéral, les uniformes étaient plus ou moins différents ce qui provenait du fait qu'à cette époque chacun payait son uniforme de sa poche et suivant sa bourse. Je me souviens toujours d'avoir vu à côté de brillants officiers, un bon vieux commis d'exercice, M..., grenadier de six pieds quatre pouces, surmonté d'un énorme shako orné d'un pompon blanc de 3 pouces et d'une flamme de 4 pouces de haut, avec un habit trop court de manches et de pans. Les manches venaient presque à la nulle et les pantalons noirs collants atteignaient à peine la cheville, ce qui faisait ressortir ses bons vieux souliers ferrés ; son sabre lui allait jusqu'au genou, la bandoulière étant devenue trop courte et pourtant il la serrait au dernier cran.

La troupe est rassemblée ; une inspection à vol d'oiseau est faite et les officiers supérieurs se déclarent satisfaits. Pendant ce temps, une section de grenadiers, avec la Musique militaire, est partie en silence chercher le drapeau à la